

Dakar, le 28 février 2022

Chronogramme de la révision des conditions tarifaires de Senelec

1. Introduction

La loi n° 2021-31 du 09 juillet 2021 portant code de l'Électricité dispose, notamment en son article 61, que la Commission de Régulation du Secteur de l'Énergie (CRSE) fixe et autorise les niveaux de revenus qu'elle juge satisfaisants pour permettre aux titulaires de titres d'exercice d'obtenir un taux de rentabilité normal par rapport à une base tarifaire spécifiée et des dépenses permises.

L'article 36 modifié du Contrat de Concession de Senelec stipule, en son alinéa 4, que les tarifs de vente au détail exclusive, considérés dans leur ensemble, ne peuvent excéder le seuil autorisé par la Formule de contrôle des revenus définie à l'article 10 du Cahier des Charges. En outre, il prévoit que la Formule de contrôle des revenus, fixée pour trois (3) ans, est révisée par la Commission à l'issue de la période de validité, après consultation des différents acteurs concernés, notamment Senelec.

La Commission a fixé, par Décision n° 2020-56 du 31 décembre 2020, les conditions tarifaires applicables par Senelec pour la période 2020-2022. Celles-ci cessent d'être applicables le 31 décembre 2022. De nouvelles conditions tarifaires applicables pour la période 2023-2025 doivent ainsi être définies.

Le décret n° 98-335 du 21 avril 1998 définit la procédure à suivre pour la révision périodique des conditions tarifaires. Il définit les différentes étapes et prévoit l'organisation de 2 consultations publiques sur le bilan de la période en cours, la méthodologie de définition des nouvelles conditions tarifaires, les nouvelles normes et obligations de Senelec ainsi que sur les projections de coûts et les premières conclusions de la Commission. A cet effet, la Commission diffuse par tous les moyens appropriés le Document de consultation. Elle reçoit et étudie les contributions de toutes autres parties prenantes, notamment les associations de consommateurs.

Le Règlement d'application n°06-2003 du 3 octobre 2003 relatif à la révision programmée du Contrat de Concession et de Licence de Senelec dispose, en son article 2, que la Commission lance officiellement le processus de la révision, 15 mois avant l'expiration de la période durant laquelle les conditions tarifaires sont en vigueur, par la publication du calendrier y relatif. Ce calendrier précise pour chacun des acteurs concernés, les actions à mener et l'échéancier à respecter, pour arriver à la formulation de nouvelles conditions tarifaires.

Calendrier du processus de révision périodique des conditions tarifaires de Senelec.

RUBRIQUE	RESPONSABLE	ACTIONS A MENER	ECHEANCE	Livrables
			Initiale	
Lancement officiel	CRSE	Lancement du processus de révision des conditions tarifaires de Senelec par la publication du calendrier	02/03/22	Chronogramme détaillé
PHASE PREPARATOIRE				
Bilan de la période 2020-2022	Senelec	Soumission par Senelec du Bilan de la période 2020-2022 (dépenses d'exploitation et d'investissement, situation financière et respect des normes) et son appréciation de l'adéquation de la formule de contrôle de revenus	01/04/22	Rapport/Bilan de la période+fichiers Excel renseignés
Définition des objectifs de la période 2023-2025	Ministre chargé de l'Energie	Publication par le Ministre chargé de l'Energie des objectifs du secteur, incluant notamment la politique sectorielle, les normes de qualité et les objectifs d'extension du service en zones rurale et péri-urbaine pour la période 2023-2025	01/04/22	*Document de politique sectorielle *Normes et obligation de Senelec
PREMIERE CONSULTATION PUBLIQUE				
Lancement de la première consultation publique	CRSE	Publication du Document de consultation résumant le bilan de la période 2020-2022 et établissant la méthodologie à utiliser pour réviser la Formule de contrôle des revenus	01/05/22	Document de consultation publique
Première consultation publique	CRSE	Organisation journée de partage du document de consultation publique	à définir	Synthèse et analyse des observations et commentaires
Clôture de la 1ère Consultation Publique	CRSE	Fin de la 1ère consultation publique	31/05/22	
PROJECTIONS DE COÛTS POUR LA PERIODE 2023-2025				
Projections pour la période 2023-2025	Senelec	Soumission par Senelec des projections de la période 2023-2027	01/06/22	Document de projections et fichiers Excel (Orientations stratégique, projections dde demande, Charges O&M, Investissements pour la période 2023-2025...)
	CRSE	Observations de la CRSE sur les projections 2023-2027	15/06/22	Synthèse observations CRSE
	CRSE	Atelier de partage sur les projections de demande	à définir	Compte rendu
	CRSE	Atelier de partage sur les projections d'investissement		Compte rendu
	CRSE	Atelier de partage sur les projections de coûts		Compte rendu
Senelec	Transmission par Senelec des projections définitives de la période 2023-2027	15/07/22	Document explicatif des projections et fichiers Excel	

RUBRIQUE	RESPONSABLE	ACTIONS A MENER	ECHEANCE	Livrables
			Initiale	
SECONDE CONSULTATION PUBLIQUE				
Premières conclusions et lancement de la deuxième phase de consultation publique	CRSE	Publication d'un rapport relatif aux premières conclusions et comportant un projet relatif aux nouvelles conditions tarifaires.	16/08/22	Document de consultation publique
		Journée de partage du rapport relatif à ses premières conclusions et comportant un projet relatif aux nouvelles conditions tarifaires	à définir	Synthèse et analyse des observations et commentaires reçus
clôture de la seconde Consultation Publique	CRSE	Clôture de la seconde phase de consultation publique	16/09/22	
PHASE DE MISE AU POINT				
Ajustement des objectifs fixés par le Ministre chargé de l'Energie en termes de normes et obligations pour la période 2023-2025	Ministre chargé de l'Energie	Ajustement éventuel des normes et obligations par le Ministre chargé de l'Energie	03/10/22	Normes et obligations ajustées
Révisions des projections pour la période 2023-2025	Senelec	Révision par Senelec des projections pour la période 2023-2025 sur la base des normes et obligations ajustées	17/10/22	Document de projections et fichiers Excel
Projet de décision	CRSE	Publication par la Commission du projet de décision relatif aux conditions tarifaires retenues pour la période 2023-2025	09/12/22	Projet de décision
PHASE DE CONTESTATION				
Contestation du projet de décision	Senelec	Communication au Ministre chargé de l'Energie et à la Commission de la contestation	24/12/22	Contestation motivée
	CRSE/Senelec	Communication au Ministre chargé de l'Energie d'une liste d'experts indépendants	29/12/22	liste d'experts indépendants
Choix d'un Expert	Ministre chargé de l'Energie	Désignation d'un expert sur la base d'une liste fournie par Senelec et la Commission, aux frais de Senelec	08/01/23	lettre de notification de la désignation d'un expert
Conclusions de l'Expert	Expert	Soumission d'un avis sur la validité de la Décision de la Commission et de la contestation de Senelec	23/01/23	Conclusions motivées de l'expert
ENTREE EN VIGUEUR DES NOUVELLES CONDITIONS TARIFAIRES				
Décision finale	Commission	Publication par la Commission de la décision finale relative aux conditions tarifaires retenues	30/01/23	Décision de la CRSE
Entrée en vigueur des nouvelles conditions tarifaires	Commission	Modification éventuelle des objectifs d'électrification, des normes de qualité et du montant des incitations contractuelles.	30/01/23	
		Modification de la Formule de contrôle des revenus.		
		Publication d'une annonce de la modification du contrat de concession et cahier de charges de Senelec		
Nouvelle grille tarifaire	Senelec	Publication nouvelle grille des tarifs sur la base de la nouvelle Formule de contrôle des revenus.	01/03/23	Nouvelle grille tarifaire approuvée par la CRSE